

SICAV ENTREPRISE
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2024
RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2024

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la société SICAV ENTREPRISE SA, qui comprennent le bilan au 30 juin 2024 faisant ressortir un total de 21 394 318 dinars, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître un gain de 308 106 dinars et l'état de variation de l'actif net faisant ressortir un actif net de 21 372 735 dinars pour le trimestre clos à cette date, et les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de SICAV ENTREPRISE SA arrêtés au 30 juin 2024, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Observation

Nous attirons votre attention sur l'observation suivante :

- ✓ La note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 31 juillet 2024

Le Commissaire aux Comptes
Walid MASMOUDI

SICAV ENTREPRISE SA

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2024

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
<u>ACTIF</u>				
<u>Portefeuille-titres</u>				
Obligations et valeurs assimilées		11 050 426	11 390 410	14 056 201
Titres OPCVM		840 336	1 206 726	1 439 613
	3.1	11 890 762	12 597 136	15 495 814
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>				
Placements monétaires	3.2	5 946 485	7 106 170	10 259 859
Disponibilités	3.3	3 557 071	5 273 996	3 271 107
		9 503 556	12 380 166	13 530 966
TOTAL ACTIF		21 394 318	24 977 302	29 026 780
<u>PASSIF</u>				
Opérateurs créditeurs	3.4	17 663	57 017	24 968
Autres créditeurs divers	3.5	3 920	2 975	5 772
TOTAL PASSIF		21 583	59 992	30 740
Capital	3.6	20 794 810	24 301 069	27 549 537
Sommes distribuables	3.7	577 925	616 241	1 446 503
Sommes distribuables des exercices antérieurs		26	219	247
Sommes distribuables de l'exercice en cours		577 899	616 022	1 446 256
ACTIF NET		21 372 735	24 917 310	28 996 040
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		21 394 318	24 977 302	29 026 780

SICAV ENTREPRISE SA

ETAT DE RESULTAT

PERIODE ALLANT DU 1er AVRIL 2024 AU 30 JUIN 2024

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/04/2024 au 30/06/2024	Du 01/01/2024 au 30/06/2024	Du 01/04/2023 au 30/06/2023	Du 01/01/2023 au 30/06/2023	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
Revenus du portefeuille-titres		213 703	442 970	188 392	390 587	813 433
Dividendes		-	-	-	-	-
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.1	213 703	442 970	188 392	390 587	813 433
Revenus des placements monétaires	4.2	150 174	411 984	174 751	251 801	798 981
<i>Total des revenus des placements</i>		363 877	854 954	363 143	642 388	1 612 414
Charges de gestion des placements	4.3	<58 009>	<131 153>	<57 018>	<105 179>	<256 436>
Revenu net des placements		305 868	723 801	306 125	537 209	1 355 978
Autres charges	4.4	<9 483>	<23 800>	<13 222>	<19 944>	<50 003>
Résultat d'exploitation		296 385	700 001	292 903	517 265	1 305 975
Régularisation du résultat d'exploitation		<128 497>	<122 102>	105 771	98 757	140 281
Sommes distribuables de la période		167 888	577 899	398 674	616 022	1 446 256
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		128 497	122 102	<105 771>	<98 757>	<140 281>
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		<62 540>	<65 267>	<83 856>	<67 023>	<97 494>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		74 261	103 445	99 957	100 992	200 216
Résultat net de la période		308 106	738 179	309 004	551 234	1 408 697

SICAV ENTREPRISE SA

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

PERIODE ALLANT DU 1er AVRIL 2024 AU 30 JUIN 2024

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Du 01/04/2024 au 30/06/2024	Du 01/01/2024 au 30/06/2024	Du 01/04/2023 au 30/06/2023	Du 01/01/2023 au 30/06/2023	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	308 106	738 179	309 004	551 234	1 408 697
Résultat d'exploitation	296 385	700 001	292 903	517 265	1 305 975
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	<62 540>	<65 267>	<83 856>	<67 023>	<97 494>
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	74 261	103 445	99 957	100 992	200 216
Distributions de dividendes	<1 446 453>	<1 446 453>	<809 138>	<809 138>	<809 138>
Transactions sur le capital	<7 583 745>	<6 915 031>	6 391 265	5 265 025	8 486 292
Souscriptions	23 602 725	25 675 002	27 869 474	37 081 280	62 926 814
Capital	22 761 358	24 703 192	26 470 234	35 270 527	60 211 795
Régularisation des sommes non distribuables	27 915	39 403	35 464	45 894	108 814
Régularisation des sommes distribuables	813 452	932 407	1 363 776	1 764 859	2 606 205
Rachats	<31 186 470>	<32 590 033>	<21 478 209>	<31 816 255>	<54 440 522>
Capital	<30 174 529>	<31 487 496>	<20 238 219>	<30 111 720>	<51 875 994>
Régularisation des sommes non distribuables	<36 948>	<48 004>	<27 479>	<38 454>	<98 653>
Régularisation des sommes distribuables	<974 993>	<1 054 533>	<1 212 511>	<1 666 081>	<2 465 875>
Variation de l'actif net	<8 722 092>	<7 623 305>	5 891 131	5 007 121	9 085 851
Actif net					
En début de la période	30 094 827	28 996 040	19 026 179	19 910 189	19 910 189
En fin de la période	21 372 735	21 372 735	24 917 310	24 917 310	28 996 040
Nombre d'actions					
En début de la période	269 880	263 857	173 371	183 692	183 692
En fin de la période	198 880	198 880	233 304	233 304	263 857
Valeur liquidative	107,465	107,465	106,802	106,802	109,893
Taux de rendement annualisé	5,18%	5,59%	5,35%	5,24%	5,45%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société SICAV ENTREPRISE est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 2 mai 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion et la distribution des actions de la SICAV sont assurées par la société TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société SICAV ENTREPRISE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 janvier 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés, En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2024 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers, ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leurs valeurs de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 juin 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 »

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »

2.3 Evaluation des autres placements

Les titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative à la date d'arrêté. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires comprennent les billets de trésorerie, les certificats de dépôt et les bons du trésor à court terme émis sur le marché monétaire. Ces valeurs sont évaluées à la date d'arrêtée à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Opérations de pensions livrées

- **Titres mis en pension**

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ». La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ». Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension. Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées. Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- **Titres reçus Pension**

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ». Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Revenus de prises en pension ».

2.6 Capital

Le capital est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.7 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires, diminué des charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

2.8 Sommes distribuables de la période

Les sommes distribuables de la période correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré ou diminué de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2024 se détaille comme suit :

Obligations de sociétés		Nombre	Coût	Valeur	% Actif
Code isin	Désignation du titre	de titres	d'acquisition	actuelle	
TN0003400330	AB SUBORDONNE 08 B	3 000	60 000	60 376	0,28%
TN0007780067	ABC 2020-1 CA TF	8 042	160 840	161 188	0,75%
TN0003400405	AMEN BANK SUB 2010	2 000	26 580	28 145	0,13%
TNDE9EH7SA12	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TF	5 000	500 000	526 799	2,46%
TN0003600509	ATB 2007/1 D	2 000	64 000	64 517	0,30%
TN0003600640	ATB SUB 2017 CAT.A TV TMM+2.05	3 000	57 600	59 734	0,28%
TNBWI945JEA5	ATL 2023-2 CB TF	5 000	500 000	530 853	2,48%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASING 2022-1 CA TF	5 000	400 000	424 742	1,99%
TN0001900844	BH 2009	5 000	38 000	38 805	0,18%
TN0001300607	BTE 2010 B	3 500	122 500	127 010	0,59%
TN0004620142	BTK 2009 CAT.D	1 500	45 000	45 724	0,21%
TN0002601029	STB 2008/2	3 000	18 750	19 106	0,09%
TN0002102150	TLF 2021-1 TF	750	30 000	30 490	0,14%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 TF	5 220	417 600	423 876	1,98%
TN0003900230	UIB 2009/1 TR B	5 000	33 100	34 492	0,16%
TN0003900248	UIB 2009/1 TR C	15 000	450 000	470 138	2,20%
TN0003900271	UIB 2011/1 TR B	4 000	160 000	166 829	0,78%
XX000002216	WIFAK BANK 2022-2 CA TF	4 600	368 000	380 455	1,78%
Total obligations de sociétés			3 451 970	3 593 279	16,80%
Emprunt national					
TN0008000838	EMPRUNT NATIONAL 2021 CB TF	14 000	1 400 000	1 498 288	7,00%
TNUWXR58DVH5	EMPRUNT NATIONAL T1 2024 CB TF	12 000	1 200 000	1 235 310	5,77%
TN0008000887	EMPRUNT NATIONAL T2 2021 CA TF	18	164	183	0,00%
TN0008000895	EMPRUNT NATIONAL T2 2021 CB TF	10 000	1 000 000	1 059 404	4,95%
TNVE955M6R90	EMPRUNT NATIONAL T3 2023 CB TF	7 800	780 000	828 752	3,87%
TNRS9CVT3SJ7	EMPRUNT NATIONAL T3 2023 CB TV	5 200	520 000	552 286	2,58%
TNWRCVSYL730	EMPRUNT NATIONAL T4 2022 CB TF	6 000	600 000	627 688	2,93%
TN7PM93UZP50	EMPRUNT NATIONAL T4 2022 CB TV	4 000	400 000	419 706	1,96%
Total emprunt national			5 900 164	6 221 617	29,08%
Bons du trésor assimilables					
TN0008000622	BTA 11 MARS 2026 6.3%	1 235	1 135 011	1 235 530	5,78%
Total bons du trésor assimilables			1 135 011	1 235 530	5,78%

	Total obligations et valeurs assimilées	10 487 145	11 050 426	51,65%	
	Titres OPCVM				
TN0002100998	TUNISIE SICAV	7 000	839 349	840 336	3,93%
	Total OPCVM	839 349	840 336	3,93%	
	Total	11 326 494	11 890 762	55,58%	

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2024 se détaille comme suit :

	<u>Désignation du titre</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
	Certificats de dépôts				
TNC5N3TYCQ1	AMEN BANK au 06/07/2024/10J/8,97%	500 000	499 006	499 503	2,33%
	Total émetteur AMEN BANK	500 000	499 006	499 503	2,33%
TNQ35MXST4I3	BT au 15/07/2024/20J/9,47%	500 000	497 907	498 535	2,33%
TNL0430P18V0	BT au 18/07/2024/20J/9,47%	500 000	497 907	498 221	2,33%
	Total émetteur BT	1 000 000	995 814	996 756	4,66%
	BIAT au 14/08/2024/50J/8,97%	500 000	495 078	495 669	2,32%
	BIAT au 16/07/2024/20J/8,97%	500 000	498 017	498 512	2,33%
	Total émetteur BIAT	1 000 000	993 095	994 181	4,65%
TNO1SQBL5J1	BNA au 24/03/2025/270J/10,57%	500 000	470 619	471 054	2,20%
	Total émetteur BNA	500 000	470 619	471 054	2,20%
TN9W8RAFNP2	QNB au 10/07/2024/20J/9,97%	500 000	497 797	499 008	2,33%
TNB2F18ROVY0	QNB au 04/07/2024/10J/9,97%	500 000	498 895	499 669	2,34%
	Total émetteur QNB	1 000 000	996 692	998 677	4,67%
	Total certificats de dépôts	4 000 000	3 955 226	3 960 171	18,51%
	BTCT				
TN5V6HNGI1L8	BTC 52 SEMAINES 18/03/2025, 8,99%	343 000	314 420	320 554	1,50%
	Total BTCT	343 000	314 420	320 554	1,50%
	Créances sur opérations de pensions livrées				
	Prise en pension de 244 titres BTA novembre 2025, 8%, BIAT au 23/09/2024-89J-8,97%	251 008	251 008	251 321	1,17%
	Prise en pension de 312 titres BTA mars 2026, 6,3%, BIAT au 27/09/2024-121J-8,97%	300 374	300 374	302 843	1,42%
	Prise en pension de 323 titres BTA janvier 2028, 7,5%, BIAT au 23/12/2024-306J-8,98%	300 824	300 824	310 654	1,45%
	Prise en pension de 825 titres BTA mars 2026, 6,3%, BIAT au 08/07/2024-10J-8,97%	800 344	800 344	800 942	3,74%
	Total créances sur opérations de pensions livrées	1 652 550	1 652 550	1 665 760	7,78%
	Total placements monétaires	5 922 196	5 946 485	5 946 485	27,79%

3.3 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2024 se détaille comme suit :

	<u>30/06/2024</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Banques	3 400 936	5 149 669	3 363 090
Comptes à terme*	75 000	-	27 000
Liquidation émissions/rachats	65 312	113 086	<130 385>
Intérêts courus sur dépôt à vue et comptes à terme	19 779	14 051	14 252
Retenue à la source sur intérêts courus sur dépôt à vue et comptes à terme	<3 956>	<2 810>	<2 850>
	<u>3 557 071</u>	<u>5 273 996</u>	<u>3 271 107</u>

*Les comptes à termes se détaillent comme suit :

<u>Caractéristiques</u>	<u>Montant</u>
BIAT au 26/09/2024-93J-8,97%	51 000
BIAT au 11/11/2024-196J-8,96%	4 000
BIAT au 11/11/2024-251J-8,97%	5 000
BIAT au 11/11/2024-273J-8,98%	5 000
BIAT au 11/11/2024-266J-8,98%	8 000
BIAT au 11/11/2024-257J-8,98%	2 000
Total compte à terme	75 000

3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2024 se détaille comme suit :

	<u>30/06/2024</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Frais de distribution à payer	13 247	42 763	18 726
Frais de gestion à payer	4 416	14 254	6 242
	<u>17 663</u>	<u>57 017</u>	<u>24 968</u>

3.5 Autres créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2024 se détaille comme suit :

	<u>30/06/2024</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Redevances CMF à payer	1 766	2 030	2 497
Retenues à la source à payer	1 681	-	2 486
TCL à payer	273	745	389
Contribution sociale de solidarité à payer	200	200	400
	<u>3 920</u>	<u>2 975</u>	<u>5 772</u>

3.6 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2024 se détaillent comme suit :

Capital au 1^{er} janvier 2024

Montant	27 549 537
Nombre de titres	263 857
Nombre d'actionnaires	159

Souscriptions réalisées

Montant	24 703 192
Nombre de titres	236 644
Nombre d'actionnaires entrants	13

Rachats effectués

Montant	<31 487 496>
Nombre de titres	301 621
Nombre d'actionnaires sortants	6

Autres mouvements

Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	<65 267>
Plus ou moins-value réalisées sur cession de titres	103 445
Régularisations des sommes non distribuables	<8 601>

Capital au 30 juin 2024

Montant	20 794 810
Nombre de titres	198 880
Nombre d'actionnaires	166

3.7 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 30 juin 2024 se détaillent comme suit :

<u>Désignations</u>	<u>30/06/2024</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Résultat d'exploitation	700 001	517 265	1 305 975
Régularisation du résultat d'exploitation	<122 102>	98 757	140 281
Sommes distribuables des exercices antérieurs	26	219	247
	<u>577 925</u>	<u>616 241</u>	<u>1 446 503</u>

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2024 se détaille comme suit :

	<u>Du</u> <u>01/04/2024</u> <u>au</u> <u>30/06/2024</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2024</u> <u>au</u> <u>30/06/2024</u>	<u>Du</u> <u>01/04/2023</u> <u>au</u> <u>30/06/2023</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2023</u> <u>au</u> <u>30/06/2023</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2023</u> <u>au</u> <u>31/12/2023</u>
Intérêts sur BTA	123 565	241 441	112 855	240 577	216 262
Intérêts sur obligations	90 138	201 529	75 537	150 010	597 171
	<u>213 703</u>	<u>442 970</u>	<u>188 392</u>	<u>390 587</u>	<u>813 433</u>

4.2 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2024 se détaille comme suit :

	<u>Du</u> <u>01/04/2024</u> <u>au</u> <u>30/06/2024</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2024</u> <u>au</u> <u>30/06/2024</u>	<u>Du</u> <u>01/04/2023</u> <u>au</u> <u>30/06/2023</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2023</u> <u>au</u> <u>30/06/2023</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2023</u> <u>au</u> <u>31/12/2023</u>
Revenus de prise en pension	81 933	225 855	104 733	140 512	425 377
Intérêts sur certificats de dépôt	38 298	134 480	58 037	90 018	310 624
Intérêts sur dépôts à vue et comptes à terme	24 560	37 272	11 415	20 542	49 788
Intérêts sur BTCT	5 383	14 377	566	729	13 192
	<u>150 174</u>	<u>411 984</u>	<u>174 751</u>	<u>251 801</u>	<u>798 981</u>

4.3 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2024 se détaille comme suit :

	<u>Du</u> <u>01/04/2024</u> <u>au</u> <u>30/06/2024</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2024</u> <u>au</u> <u>30/06/2024</u>	<u>Du</u> <u>01/04/2023</u> <u>au</u> <u>30/06/2023</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2023</u> <u>au</u> <u>30/06/2023</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2023</u> <u>au</u> <u>31/12/2023</u>
Rémunérations du distributeur	43 507	98 365	42 763	78 884	192 327
Rémunérations du gestionnaire	14 502	32 788	14 255	26 295	64 109
	<u>58 009</u>	<u>131 153</u>	<u>57 018</u>	<u>105 179</u>	<u>256 436</u>

4.4 Autres charges :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2024 se détaille comme suit :

	<u>Du</u> <u>01/04/2024</u> <u>au</u> <u>30/06/2024</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2024</u> <u>au</u> <u>30/06/2024</u>	<u>Du</u> <u>01/04/2023</u> <u>au</u> <u>30/06/2023</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2023</u> <u>au</u> <u>30/06/2023</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2023</u> <u>au</u> <u>31/12/2023</u>
Redevances CMF	5 800	13 114	5 701	10 517	25 642
Autres retenues	2 566	8 255	6 115	7 289	19 542
TCL	1 017	2 231	1 056	1 738	4 219
Contribution sociale de solidarité	100	200	350	400	600
	<u>9 483</u>	<u>23 800</u>	<u>13 222</u>	<u>19 944</u>	<u>50 003</u>

5 – Rémunération du gestionnaire, du distributeur et du dépositaire :

La gestion de la société SICAV ENTREPRISE est confiée à TUNISIE VALEURS ; celle-ci est chargée de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,25% TTC calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La distribution la société SICAV ENTREPRISE est confiée à TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT. En contrepartie, le distributeur perçoit une rémunération de 0,75% TTC calculée sur la base de l'actif net quotidien.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société SICAV ENTREPRISE. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société, d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net et prise en charge par TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT.